



DÉLIBÉRATION

du 24 février 2025

Présents : 23 Excusés : 2 2 pouvoirs Absents : / Votants : 25 En exercice : 25	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire. Étaient présents : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Maria COURTAY, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU Étaient absents excusés : Mme Agnès LEMARIE (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Rosalie OUTIN), Assistaient également au titre des services : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX Secrétaire de séance : Laurence BERNARD TANGUY Date de la convocation : 18 février 2025
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 27 FEV, 2025 Publiée, le 27 FEV, 2025 Notifiée, le	
Délibération n°25.1.22	URBANISME - BÂTIMENTS Bâtiments – Attribution des marchés de travaux pour la rénovation de l'église – lots 4 et 6

Madame le Maire rappelle au Conseil ses délibérations du 12 novembre et du 17 décembre 2024 attribuant 4 lots pour le marché de rénovation de l'église Saint Pierre Saint Paul.

Le lot 4 a été déclaré infructueux lors de la première consultation : une seule offre avait été reçue, avec un coût bien plus élevé que l'estimatif. Pour le lot 6, une seule offre avait été reçue, ne correspondant pas au cahier des charges. Une nouvelle consultation a été lancée le 10 janvier 2025 pour les deux lots. La remise des offres était fixée au 3 février 2025 à 12h.

- Lot 4 – Beffroi

3 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise BODET COMPANAIRE pour un montant de 21 996.72€HT.

- Lot 6 – Vitraux

4 offres ont été reçues. Après analyse, la maîtrise d'œuvre propose de retenir l'offre de l'entreprise LA VITRAILLERIE pour un montant de 12 002.35€ HT.

Après avoir entendu cet exposé,

Vu le Code de la commande publique,
Vu le rapport d'analyse des offres rédigé par POST Architecture et Patrimoine,
Vu l'avis de la CAO réunie le 10 décembre 2024,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

► **ATTRIBUE** le lot 4 – Beffroi du marché de rénovation de l'église Saint Pierre Saint Paul à l'entreprise BODET COMPANAIRE pour un montant de 21 996.72€HT.

► **ATTRIBUE** le lot 6 – Vitraux du marché de rénovation de l'église Saint Pierre Saint Paul à l'entreprise LA VITRAILLERIE pour un montant de 12 002.35€ HT.

► **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Laurence BERNARD TANGUY
Secrétaire de séance



Le Maire,
Nadine YOU

